

Du point de vue technologique, l'industrie de la pêche en Amérique du Nord est encore quelque peu primitive. Ainsi, l'Union soviétique a augmenté de 25 p. 100 la production de ses pêcheries depuis un an. Pour donner au pêcheur canadien le rang qui lui revient dans le domaine de la pêche, nous devons appliquer dans l'industrie, et sans délai, la technologie la plus avancée.

Nous devons parler de nos problèmes aux hommes de science et nous assurer leur concours pour les résoudre. Nous devons parcourir le monde en quête de nouveaux marchés. Combien de gens savent, par exemple, qu'on pêche des quantités énormes de poissons qui sont ensuite lancés par-dessus bord parce que, dans notre société occidentale ces prises ne sont pas estimées être de valeur marchande? L'industrie, l'homme de science et le technicien doivent sûrement pouvoir travailler ensemble pour permettre d'utiliser ces espèces de poissons pour le plus grand bien de l'humanité, et en vue d'assurer des profits à l'industrie. Des méthodes de pêche, des genres d'embarcation et d'attirail de pêche, dont on ne se sert pas encore dans les provinces atlantiques, remportent beaucoup de succès ailleurs. Le poisson offre des ressources qu'on n'a pas encore cherché à exploiter dans ces provinces, des produits qui se vendraient à bon prix, et pourtant on n'a encore fait aucun effort pour les fabriquer et les vendre.

Nous devons faire des études plus poussées du fond de l'océan tout le long de notre banc continental. Nous devons étudier l'effet des courants océaniques sur les poissons de nos eaux. Nous devons étudier la possibilité d'aménager des fermes aquicoles, surtout pour l'élevage du homard, afin d'augmenter nos réserves côtières qui se dépeuplent rapidement. Je proposerais l'octroi d'une subvention dite «marine» à nos collèges. Cette subvention permettrait à ceux qui s'intéressent à la science et à la technologie marines de poursuivre leurs études en vue de doter l'homme de nouvelles connaissances, qui lui permettront peut-être un jour de puiser davantage aux richesses inouïes de la mer.

J'accueille avec plaisir la mesure présentée par le ministre. Il nous a dit que son ministère a adopté de meilleures méthodes d'inspection des usines de préparation du poisson un peu partout au Canada. Je le félicite de cette initiative, car je suis convaincu qu'il est d'importance vitale d'exercer un contrôle rigoureux. C'est peut-être à cause du laisser-aller de ce côté que, dans le passé on a exporté et vendu au Canada du poisson dans un tel état qu'il n'a fait que noircir la réputation d'un produit d'importance vitale à l'économie de la Nouvelle-Écosse et des provinces atlantiques en général.

Je ne peux trop faire sentir au ministre la nécessité de maintenir l'inspection stricte des pêches. C'est indispensable pour toute l'industrie. Nous sommes heureux de cette mesure. Je me réserve le droit de faire d'autres commentaires quand nous serons saisis du bill.

M. Barnett: Monsieur le président, le ministre nous a donné au début de son discours un bref résumé du modeste programme entrepris par son ministère et ses organismes depuis la conférence fédérale-provinciale sur les pêcheries de janvier 1954. Voici ce qui m'a inquiété dans cet exposé. Pour autant que je saisisse sa pensée, le ministre n'a donné absolument aucune indication de ce qu'on se propose d'accomplir par le truchement de la mesure législative qui doit faire suite à la résolution, mis à part ce que, selon lui, son ministère, avec le concours dans certains cas des gouvernements provinciaux, est en train d'accomplir. J'espère qu'avant que la présente mesure soit adoptée, le ministre veillera à rectifier cette situation.

Le ministre a dit que des travaux avaient été entrepris conjointement depuis cette conférence. Il a mentionné la participation de son ministère à des mesures destinées à la formation de main-d'œuvre dans l'industrie de la pêche. Il a mentionné des programmes de recherches de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada. Il a encore mentionné l'intérêt croissant que l'on porterait aux mesures de restriction concernant la pollution des eaux—mesures qui auraient un effet bénéfique sur certaines de nos pêcheries.

Mais j'aurais aimé en entendre davantage du ministre au sujet de cette résolution. Comme il l'a lui-même indiqué, sa déclaration n'était qu'un bref sommaire de ce qui se fait ou de ce qui a été fait. J'aurais aimé entendre une déclaration au sujet des nouveaux travaux qui seraient entrepris par suite de la présentation de la mesure législative annoncée par cette résolution. J'ai eu la chance d'être à Ottawa lors de la tenue de cette conférence; il était évident que certaines provinces désiraient vraiment accorder plus de considération, à l'avenir, aux possibilités d'expansion économique des pêcheries canadiennes.

• (4.10 p.m.)

En déterminant quelles mesures législatives pourraient être présentées par suite de cette résolution, nous ne devrions pas perdre de vue la position du Canada par rapport aux pêcheries mondiales. La production mondiale a plus que doublé en peu d'années, mais si l'on examine les données statistiques, les courbes et les graphiques concernant la position de notre pays, il est évident que durant une longue période de temps, notre volume